



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 10665

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation tragique qui prévaut actuellement en Algérie et soulève l'indignation de l'option internationale. Au cours de cette dernière année, ce pays a connu la période la plus meurtrière depuis le début des événements, il y a cinq ans. Ces dernières semaines ont pris une tournure encore plus terrifiante avec les massacres collectifs de civils. Aujourd'hui, face à ce degré d'atrocité, la communauté internationale ne peut plus rester indifférente et muette. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les actions qu'il entend promouvoir auprès des instances internationales compétentes, ceci afin de mettre un terme à cette situation.

Texte de la réponse

Le gouvernement français est, comme l'ensemble de nos concitoyens, bouleversé par la violence barbare et terroriste qui frappe l'Algérie depuis de nombreuses années. Il condamne ces actes de sauvagerie injustifiables et tient à réaffirmer son entière solidarité avec le peuple algérien. Pour mettre un terme à la violence et résoudre la crise dans leur pays, les Algériens sont aujourd'hui amenés à prendre des décisions difficiles dans le domaine économique, mais aussi politique et social. Un programme de réformes a été annoncé par le gouvernement algérien et commence à être engagé. Comme le soulignent l'ensemble des observateurs, sa mise en oeuvre apparaît essentielle pour trouver une solution durable à la crise algérienne. Avec ses principaux partenaires de la communauté internationale, notamment les pays membres de l'Union européenne, le gouvernement français souhaite, sans volonté d'ingérence, encourager ce projet d'ouverture et de modernisation. A cet effet, il cherche à rétablir avec Alger, au plan bilatéral comme dans le cadre de l'Union européenne, les conditions d'un dialogue aussi naturel et constructif que possible. La rencontre entre le ministre des affaires étrangères et son homologue algérien, à l'occasion de la dernière réunion du Forum méditerranéen à Palma de Majorque, les 20 et 21 avril dernier, un an après celle d'Alger, s'inscrit directement dans cette perspective. Les visites de la troïka européenne et de la délégation du Parlement européen en janvier et février derniers, les récents déplacements de responsables politiques français et européens à Alger étaient également destinés à faciliter le dialogue entre l'Algérie et la communauté internationale. Le Gouvernement entend poursuivre sur cette voie. Il soutient en particulier les initiatives prises par la présidence britannique afin de développer les relations entre l'Union européenne et l'Algérie. Les Quinze peuvent en effet contribuer utilement à la mise en oeuvre par Alger de son programme de réformes. L'ouverture de l'économie algérienne devrait notamment être favorisée par l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, qui est en cours de négociation. Afin de répondre au besoin légitime d'information de l'opinion internationale, le Gouvernement espère enfin, comme l'a proposé l'Union européenne, que les rapporteurs spéciaux de la commission des droits de l'homme pourront être prochainement invités en Algérie.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10665

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 1998, page 958

Réponse publiée le : 1er juin 1998, page 2973